




JOHN TAYLOR
LUXURY REAL ESTATE SINCE 1864

Documents obligatoires pour la mise
en vente de votre bien immobilier





Les documents et les informations à transmettre à votre conseiller John TAYLOR pour la mise en vente de votre propriété

- Titre de propriété
- Pièces d'identité des propriétaires en cours de validité
- Dernier avis de la taxe foncière (resto/verso)
- Les diagnostics Immobiliers

Pour une société

- Extrait k-bis de moins de trois mois ou équivalent pour les sociétés étrangères et les statuts
- Registre des bénéficiaires effectifs
- Pièces d'identité du représentant légal et du bénéficiaire effectif

Le cas échéant :

- Pour les travaux réalisés : permis de construire, certificat de conformité, assurance de dommage ouvrage
- Renseignements relatifs à l'assainissement
- Règlement de copropriété

Les documents et les informations à transmettre à votre conseiller John TAYLOR pour la mise en vente de votre appartement

- Titre de propriété
- Pièces d'identité des propriétaires en cours de validité
- Dernier avis de la taxe foncière (resto/verso)
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) et certificat de surface loi Carrez
- Règlement de copropriété
- Procès-verbaux d'assemblées générales des trois dernières années
- Décompte annuel des charges des trois dernières années

Pour une société

- L'extrait k-bis de moins de trois mois et les statuts
- Registre des bénéficiaires effectifs
- Les pièces d'identité du représentant légal et du bénéficiaire effectif